



UCCO//15

RABAT, LE

Communiqué de presse

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions programmées au titre des années 2014 et 2015, Le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique (Direction de la Marine Marchande) a développé une application informatique liée à la base de données relative à la délivrance des brevets et certificats des gens de mer, conformément aux dispositions de la convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille telle qu'amendée (Convention STCW).

Cette application permet aux autorités maritimes étrangères et aux compagnies maritimes souhaitant employer des gens de mer marocains (officiers et marins) de vérifier, à temps et à distance, l'authenticité et la validité de leurs titres de formation et de qualification.

Ladite vérification est réalisable via internet et à travers le site :
<http://41.214.133.205>

Cette vérification peut être également demandée via les adresses électroniques suivantes :

h.chouki@mtpnet.gov.ma ou a.fahmy@mtpnet.gov.ma